



Profil sécurité alimentaire

Mali

Septembre 2009

Ce travail a été financé par le Ministère des Affaires Étrangères de la France et sa diffusion soutenue par l'Union Européenne



Travail réalisé par :

- GRET (Anne Wagner, Bénédicte Hermelin et Olivier Bruyeron) ; IRAM (Vanessa Alby-Flores et Benoît Faivre-Dupaigre) ; ICI (Claire Kaboré et Claire Ficini) en collaboration avec M. Abdoulaye Kah, consultant national du Mali.

Avec l'appui technique et méthodologique de :

- Léonidas Hitimana (CSAO) ; Amadou M. Konaté (CILSS) et Salif Sow (FEWS NET)

Sous la Coordination de :

- CSAO, Sibiri Jean Zoundi (sibirijean.zoundi@oecd.org)
- CILSS, Dramane Coulibaly (dramane.coulibaly@cilss.bf)

Avec les contributions du Comité de Pilotage composé de :

- Jean Sénahoun, FAO
- Mamadou Cissokho, ROPPA
- Ibrahim Laouali, FEWS NET
- Stéphane Devaux, UE
- Georges Simon, PAM
- Matthias Lange, UE
- Sébastien Subsol, CF
- Nadia Lamhandaz, UE
- Philippe Dardel, CF

© CSAO-OCDE / CILSS, 2009

Ce document est accessible en ligne sur le site : www.food-security.net

TABLE DE MATIERES

LISTE DES SIGLES UTILISÉS	4
CONTEXTE DE L'ÉTUDE	6
I. APERÇU DES CAUSES LIÉES AUX DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES.....	6
1.1. Ressources productives et vulnérabilité agricole et pastorale	6
1.2 Productivité agricole et pastorale	9
1.2.1 Evolution des productions.....	9
Evolution des rendements des cultures céréalières	11
1.3 Dispositif et état de l'approvisionnement des marchés	13
II. ACCÈS AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES	15
2.1. Facteurs socio-économiques et situation particulière des zones vulnérables	15
2.2 Sources de revenus et stratégies d'adaptation	16
2.3. Fonctionnement des marchés.....	17
III. DIMENSIONS SOCIO-EDUCATIVES, SANITAIRES ET CULTURELLES EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES	18
3.1. Etat nutritionnel des populations	18
3.2. Pratiques alimentaires.....	19
3.2.1. Pratiques alimentaires chez les enfants de moins de 5 ans	19
3.2.2. Pratiques alimentaires de la population globale.....	20
3.3. Infrastructures sanitaires et éducatives.....	20
3.3.1. Accès à l'eau	20
3.3.2. Accès aux soins.....	20
3.3.3. Accès à l'instruction.....	21
IV. POLITIQUES ET EFFORTS D'INVESTISSEMENT DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	21
4.1 Priorité accordée aux politiques de sécurité alimentaire et leur traduction en investissements.....	21
4. 2 Politiques d'aide et de coopération alimentaires	23
4.3 Capacités en matière de prévention, d'alerte et de gestion des crises	25
V. ACTEURS SOCIAUX ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	26
5.1 Dynamique sociale dans le domaine de la sécurité alimentaire	26
5.2 Capacités opérationnelles et niveau d'influence en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire	26
CONCLUSION	27
MÉTHODOLOGIE.....	28
BIBLIOGRAPHIE	29

Liste des sigles utilisés

APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
AOPP	Association des Organisations des paysans Professionnels
ASCOMA	Association des Consommateurs du Mali
CADB	Cellule d'Appui au Développement à la Base
CEDEAO	Communauté Economique de Développement des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	Coopération française
CFSVA	Analyse de la Sécurité Alimentaire et de la Vulnérabilité
CILSS	Comité Permanent Inter États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CMDT	Compagnie Malienne de Développement des textiles
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CNOP	Coordination Nationale des Organisations Paysannes
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSAO	Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
DAP	Di Ammonium Phosphate
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNPIA	Direction Nationale de la Production et des Industries Animales
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DAG	Distributions Alimentaires Gratuites
DNE	Direction Nationale de l'Élevage
DNS	Direction Nationale de la Santé
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
EBC	Enquête Budget Consommation
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDSSM	Enquête Démographique Socio Sanitaires des Ménages
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne sur l'évaluation de la pauvreté
FAO	Organisme des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FEWS-NET	
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FNAM	Fédération Nationale des Artisans du Mali
GRAPH	Graphique
GRET	Groupe de recherche et d'échanges technologiques
ICI	Initiatives Conseil International
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
IRAM	Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de développement
LOA	Loi d'Orientation Agricole
MA	Ministère de L'Agriculture
MATCL	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
OCHA	Organisme Humanitaire de communication auprès des Nations Unies sur la sécurité alimentaire

ODHD	Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte Contre la Pauvreté
ODR	Opération de Développement Rural
OEF	Observation de l'Emploi et de la Formation
OGM	Organismes Génétiquement Modifiés
OMA	Observatoire des Marchés Agricoles
OMBVI	Office Malien du Bétail et de la Viande
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ON	Office du Niger
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation paysanne
OPAM	Office des Produits Agricoles du Mali
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAOP	Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes
PCDA	Programme Compétitivité et Diversification Agricole
PIV	Périmètres Irrigués villageois
PNSA	Programme Nationale de Sécurité Alimentaire
PRMC	Programme de Restructuration du Marché Céréaliier
PSSA	Programme Spécial de Sécurité Alimentaire/FAO
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles
RPCA	Réseau de Prévention des Crises Alimentaires
SAP	Système d'Alerte Précoce
SEXAGON	Syndicat des Exploitants Agricoles de l'Office du Niger
ST/CTCPSA	Secrétariat Technique du Comité Technique de Coordination des Politiques de Sécurité Alimentaire
SYCOV	Syndicat des Cotonniers et Vivriers
UE	Union Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence Américaine pour le Développement International

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Depuis quelques décennies, et ce malgré d'importants progrès accomplis en matière de gestion et de prévention des crises alimentaires, les pays de l'Afrique de l'Ouest traversent des crises alimentaires dont les origines sont diverses. Certaines crises sont conjoncturelles, d'autres ont des causes structurelles. La récente crise intervenue dans la région en 2004-2005, et plus particulièrement au Niger, a mis en relief un certain nombre de causes structurelles jouant sur l'accessibilité et l'utilisation des ressources alimentaires. Cette situation a démontré le fait que la seule réponse aux crises conjoncturelles ne suffit pas. Les idées convergent donc sur la nécessité d'un plus grand engagement des pays dans la recherche de solutions durables aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

Dans le cadre de la dynamisation du Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, le CSAO en partenariat avec le CILSS et les autres acteurs régionaux de la sécurité alimentaire dont le Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles (ROPPA) et la CEDEAO, se proposent de conduire cette initiative visant l'établissement de « Profils Pays Sécurité alimentaire » dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. Cette initiative doit permettre à chaque pays, de disposer d'une grille analytique d'indicateurs permettant une meilleure compréhension des causes profondes (structurelles) des crises alimentaires mais surtout à mieux informer et sensibiliser les décideurs politiques pour une meilleure prise en compte de celles-ci dans les politiques et stratégies d'investissement pour une sécurité alimentaire durable.

Il s'agit plus spécifiquement de :

- fournir pour chaque pays une photographie analytique d'indicateurs clés liés aux causes structurelles et pouvant contribuer à la meilleure compréhension de la persistance des crises alimentaires et nutritionnelles,
- permettre une meilleure appréciation de l'effort d'investissement des pays dans le domaine de la sécurité alimentaire,
- favoriser l'aide à la prise de décision par les différents acteurs : Gouvernements, acteurs de société civile, partenaires techniques et financiers.

I. APERÇU DES CAUSES LIÉES AUX DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES

1.1. Ressources productives et vulnérabilité agricole et pastorale

11.1. Terres arables et pâturages

Un potentiel agricole important

Le potentiel des terres disponibles pour l'activité agro-sylvo-pastorale est estimé à 45,9 millions d'hectares, dont 25% (11,47 millions ha) sont cultivables et 65% (29,8 millions ha) adaptées pour les pâturages (Sources : CPS Agriculture et Élevage, DNSI- 2006 citée par la Banque Mondiale 2007)

Le taux d'utilisation

L'agriculture est pratiquée sur 3,3 millions d'hectares (DNSI, 2006) sur un total de 11,47 millions ha (soit 28,7%) de terres arables ; elles sont réparties entre les cultures de mil, sorgho, arachide, maïs, riz, coton, fonio, niébé, cultures maraîchères et quelques tubercules.

Une grande disponibilité fourragère, largement inexploitée en raison du faible maillage des points d'eau

Le potentiel fourrager est évalué à 77 millions de tonnes, alors que les besoins d'entretien du cheptel en 1999 sont estimés à environ 20 millions de tonnes de matière sèche (OMBEVI, 2000). Il apparaît donc que le disponible en pâturages naturels couvre largement les besoins d'entretien du cheptel. Cette situation n'est en fait que théorique dans la mesure où le faible maillage des points d'eau, la faible valeur fourragère des pâturages et les conséquences des feux de brousses en zone soudanienne engendrent un déficit alimentaire à certains endroits en saison sèche. En outre, de fortes réductions de disponibilité des pâturages ont été constatées depuis une trentaine d'années, suite aux périodes de grande sécheresse et à l'augmentation des superficies emblavées, surtout dans la région de Tombouctou (aménagement de PIV).

Des ressources naturelles en voie de dégradation

Depuis les années 1970 avec l'installation d'un climat plus aride, les écosystèmes se sont fragilisés et dégradés du fait de la pression foncière.

Sur un couvert végétal de 100 millions d'ha, 21 millions seulement ont conservé un réel potentiel de production. Environ 500 000 ha/an sont déboisés pour répondre à la demande énergétique urbaine et rurale. Les seuls prélèvements pour le bois de chauffe et de charbon de bois étaient estimés à 5 millions de tonnes par an soit 400 000 ha exploités. Ils pourraient avoir dépassé les 7 millions de tonnes par an depuis 2000. De plus, on note une avancée au rythme de 4,5% par an des superficies cultivées sur des terres fragiles aux sols peu profonds.

Cette pression entraîne une réduction des ressources naturelles et de la fertilité des sols au rythme de 10 tonnes/ha et occasionne une baisse de revenus agricoles de l'ordre de 90 000 Fcfa/ha/an en zone soudanienne. L'estimation de la menace des dunes sur les habitations, les cours et points d'eau, les terres agricoles portent sur 20 000 ha. Les 35 millions d'ha de parcours naturel du cheptel sont constamment dégradés par les feux de brousse sur plus de 9 millions d'ha/an (source : Rapport National sur l'Etat de l'Environnement 2005).

Les ressources en eau de surface sont fortement menacées par la sédimentation, l'ensablement, les diverses pollutions et le gaspillage. Les pertes en eau sont estimées annuellement à 30 000 milliards de m³ d'eau dans le Delta central (Rapport National sur l'Etat de l'Environnement 2005).

Les conséquences des sécheresses persistantes des 25 dernières années au Sahel ont eu pour traduction une diminution considérable de la superficie des terres inondables au niveau du delta central du Niger (30 000 km² en 1960 contre 5 000 km² en 1980).

Les terres sont très fragiles et pauvres en matière organique (rarement plus de 1%) avec une très faible teneur en azote avec moins de 0,2%. Cette faible fertilité est la conséquence à la fois des conditions climatiques défavorables, d'une pression foncière accrue et de techniques agricoles souvent peu évoluées et érosives. Leur maintien et/ou leur amélioration est une condition sine qua non de la pérennité des systèmes de production sur ces sols.

1.1.2. Les ressources en eau et leur maîtrise

Ressources en eau

Les principales ressources en eau sont celles du fleuve Niger qui traverse le pays (1 700 km au Mali sur les 4 200 km de longueur totale). Le bassin du fleuve au Mali est estimé à 300 000 km² (soit 20% de la superficie totale du bassin). Le volume du barrage de Manantali sur le fleuve Sénégal approche 12 milliards m³, dont 7,85 milliards m³ constituent la tranche utile. L'ensemble des réserves en eau souterraine représenterait un volume de 2 720 milliards de mètres cubes avec une recharge annuelle de 55 milliards m³/an.

L'exploitation actuelle des eaux souterraines est d'environ 106 millions m³/an, dont les prélèvements sur les forages et les puits modernes représentent près de 21 millions m³/an, soit 20% de l'exploitation totale, le reste provenant de puits traditionnels.

Une faible évolution des superficies aménagées au regard du potentiel offert

Le potentiel des terres irrigables est estimé à 2 200 000 ha dont 566 000 ha (25,7%) environ sont irrigués à partir des ressources en eau de surface ; mais seulement 329 389ha, soit 14,97% du total des terres irrigables au Mali, bénéficient d'une maîtrise totale ou partielle de l'eau. Ce ratio reste faible mais on peut noter que la surface des terres irriguées a nettement augmenté depuis 1960 puisqu'elle a été multipliée par 3,9, comme le montre le **tableau 1**.

Les consommations actuelles en eau du secteur de l'irrigation sont de l'ordre de 3,5 milliards de mètres cubes (25 000 m³/ha), ce qui semble laisser une grande marge pour des extensions.

Tableau 1 : évolution des terres avec maîtrise d'eau, en ha

Type d'aménagement	1960	1972	1987	1998	2005	2007
Maîtrise totale	53 305	54 305	67 305	83 584	140 085	136 255
Submersion contrôlée	31 050	34 050	121 050	150 884	150 884*	193 134
Total	84 355	88 355	188 355	234 468	290 969	329 389

Source : Rapport Banque Mondiale, 2007, DNGR, 2008

*abandon de terres en raison de la baisse des crues

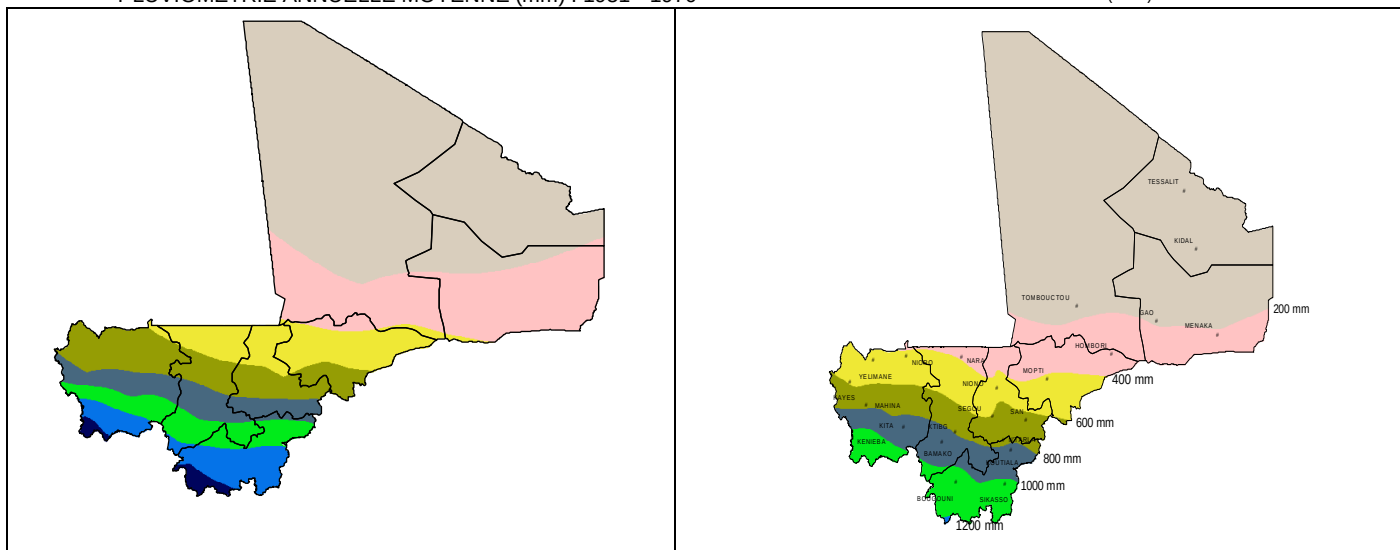
1.1.3. Le changement climatique

On observe un glissement général des isohyètes depuis 1950, comme le témoigne la **carte 1**.

Carte 1 : glissement des isohyètes de 1950 à 2000

PLUVIOMETRIE ANNUELLE MOYENNE (mm) : 1951 - 1970

PLUVIOMETRIE ANNUELLE MOYENNE (mm) : 1971 - 2000

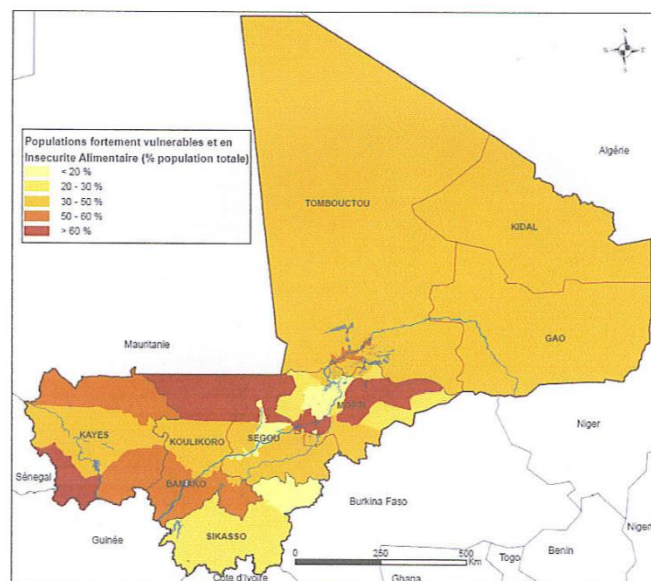


Source : Rapport National de l'Etat de l'environnement, 2005

Cependant, on constate une légère reprise des pluies à Sikasso, Kayes, Tombouctou, Gao et Kidal à partir de 1997/2006, avec des quantités de pluies qui dépassent la moyenne des 30 dernières années.

Les crises alimentaires intervenues dans les 10 dernières années (1997/98, 2000/2001, 2002/2003 et 2004/2005) correspondent aux périodes de déficit pluviométrique, d'inondations ou d'attaque acridienne, ce qui témoigne de la forte dépendance de la production aux aléas climatiques. Ces différentes crises, y compris celles des années 1990/91, 1995/96 et 1997/98, n'ont pas touché les zones les mieux arrosées, en l'occurrence le sud des régions de Kayes, Koulikoro et Ségou. Sikasso est la seule région du pays (plus de 1000 mm de pluies en moyenne) à ne pas avoir enregistré une crise alimentaire nécessitant une intervention d'urgence.

Carte 2 : Populations fortement vulnérables et en insécurité alimentaire en 2006



source : PAM/VAM, 2006

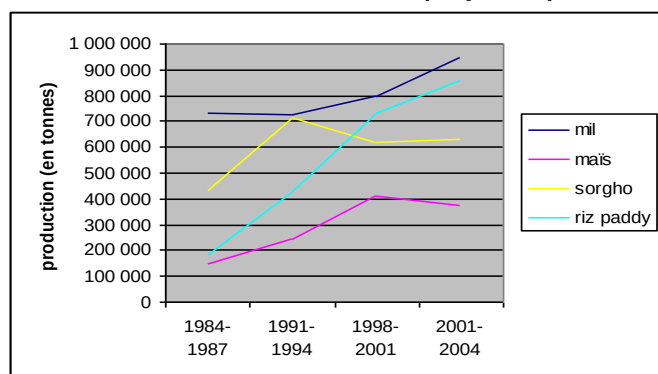
1.2 Productivité agricole et pastorale

1.2.1 Evolution des productions

La disponibilité alimentaire est très variable selon les régions, comme le montre la **carte 2** :

Le **graphique 1** montre une hausse continue de la production agricole toutes céréales confondues, sauf pour le sorgho qui a enregistré une diminution régulière depuis 1991. La céréale la plus produite reste le mil, bientôt rattrapée par le riz dont la production a beaucoup progressé.

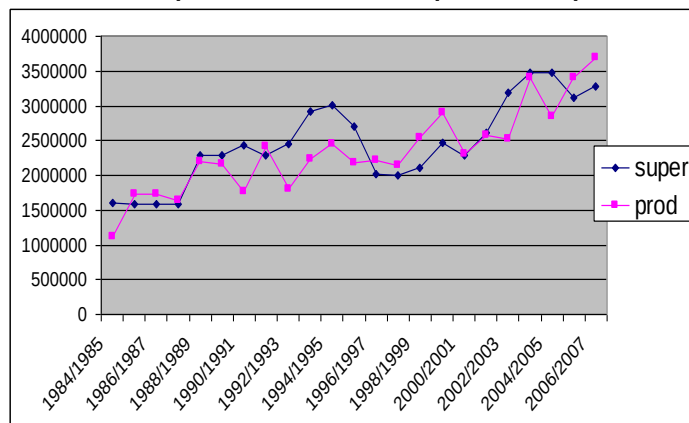
Graphique 1 : Évolution de la production de céréales de 1984 à 2004 (moyennes)



Source : statistiques agricoles CPS-MA, 2007

Comme l'illustre le **graphique 2**, l'accroissement de la production céréalière est dû essentiellement à un accroissement des surfaces cultivées, et non à une augmentation des rendements. Cela témoigne du caractère extensif de l'agriculture Malienne.

Graphique 2 : Relation production et superficies cultivées de céréales 1984-2007 (en tonnes et en ha respectivement)



Source : Few's Net, 2007

Cependant, on note au niveau de la production un fléchissement de la croissance comme en témoigne les chiffres du **tableau 2** :

Tableau 2 : Taux de croissance annuel moyen de la production céréalière totale de 1961 à 2005

1961-1980	1980-1990	1990-1998	1999-2005
-0,7%	6,2%	4,5%	4,3%

Source : Étude PRMC, 1999 d'après FAO et DNSI/DNAMR, et estimation du consultant de 1999 à 2005.

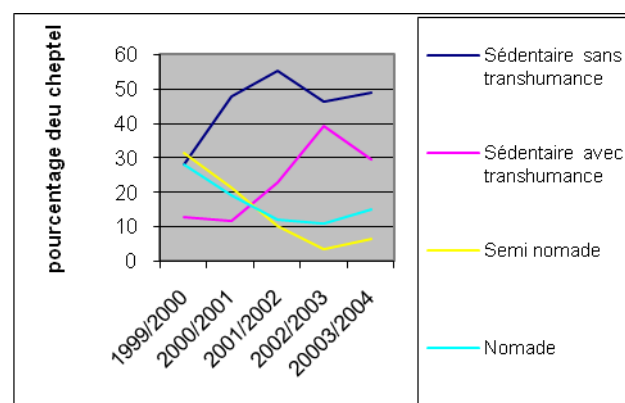
L'embellie observée de 1980 à 1990 est certainement consécutive à la politique de libéralisation du marché domestique céréalière (tremplin de toutes les libéralisations de l'économie malienne) qui s'est traduite par une incitation à la production grâce à un marché attractif (relèvement du prix au producteur) et le soutien au stockage/commercialisation. Les conditions climatiques favorables y ont également contribué.

Production animale

Le cheptel malien, avec près de 20 millions de petits ruminants et 7,8 millions de bovins, est le plus important de l'Afrique de l'Ouest.

La grande majorité du cheptel (82%) est détenue par des exploitations agricoles sédentaires. Le cheptel transhumant et nomade est concentré (85% des animaux) dans les régions du Nord : Kidal, Gao, Tombouctou et Mopti. L'évolution des systèmes de l'élevage au cours des dernières années montre une diminution des systèmes nomades, au profit d'un système sédentaire avec ou sans transhumance, comme en témoigne l'évolution dans la région de Gao :

Graphique 3 : Evolution du système d'élevage dans la région de Gao de 1999 à 2004



Source : Rapport final EAC 2003/2004 (DNSI CPS/MA DNAMR)

Sur l'ensemble du pays, l'élevage sédentaire sans transhumance prédomine (85% en 2003/2004), cependant l'élevage sédentaire avec

transhumance persiste et se maintient aux alentours de 14%.

Les élevages « modernes » sont encore peu nombreux et cantonnés aux abords des capitales régionales et surtout à Bamako (81% des effectifs). Des exploitations avicoles modernes se développent d'année en année au niveau des régions de Ségou et Sikasso et du District de Bamako. Elles produisent des œufs, des poussins et de la viande (poulets de chair) avec des races importées.

En 2004 la production d'œufs est estimée à 204 136 296 œufs, soit en moyenne 6 941 tonnes. La production de viande en 2007 avoisine 112 187 tonnes : 104 851 tonnes de viande rouge et 7 336 tonnes de viandes de volailles (DNPIA, 2008)

Ressources halieutiques

La production halieutique nationale estimée à 100 000 tonnes de poissons par an, en période d'hydrologie normale, place le Mali au troisième rang des pays africains producteurs de poissons d'eau douce. Le **tableau 3** montre les principales zones de captures et leur potentiel. On dénombre environ 130 espèces de poissons dans les eaux de la partie moyenne du fleuve Niger. Le lac de Sélingué recèle environ 82 espèces de poissons réparties entre 46 genres et 20 familles.

Tableau 3 : Ressources halieutiques potentielles et niveau des captures actuelles

Zones	Potentiel estimé (tonnes)	Capture moyenne (tonnes)	Rendement des captures	observations
Delta central du Niger	100 000 crue maximale	37 000 à 100 000	0,2 t/an/ agro pêcheurs 1,3 t/an sédentaires 4,8 t/ an migrants.	La zone deltaïque est pleinement exploitée
Lac Sélingué	Environ 4000	4 000	98 kg/ha/an	Le niveau d'exploitation est globalement équilibré
Lac Manantali	3000	1300	65 kg/ha/an	

Source : Direction Nationale de la pêche, 2007

La production halieutique reste tributaire des conditions hydrologiques et donc climatiques, en particulier au Delta Central du Niger qui fournit près de 80% de la production Nationale.

L'essentiel des grandes prises est assuré par les hommes avec les grands engins de pêche mais les femmes interviennent aussi car elles font la pêche passive à la nasse, surtout dans le Delta Central du Niger.

La grande fluctuation des prises fluviales confère une importance stratégique à l'aquaculture, qui

encore embryonnaire (avec une production -en l'absence de statistiques fiables, estimée à 1300 tonnes de poissons par an) est loin de représenter une alternative véritable à la pêche fluviale.

Le tableau 4 montre l'évolution de la production de poisson depuis les années 70

Tableau 4: Évolution de la production de poisson

Années	Quantités (tonnes/an)
1969/1970	87 000
1984/1985	37 000
1994/1995	100 000

Source : Direction Nationale de la Pêche, 2007

Production maraîchère

Tableau 5 : Evolution de la production maraîchère

année	Super. (ha)	Prod. (tonne)
1999/00	23 333	593 970
2000/01	35 126	618 037
2001/02	44 252	681 565
2002/03	41 153	568 039
2003/04	39 936	599 579
2004/05	23 872,265	399 935,97
2005/2006	45 806	918 779

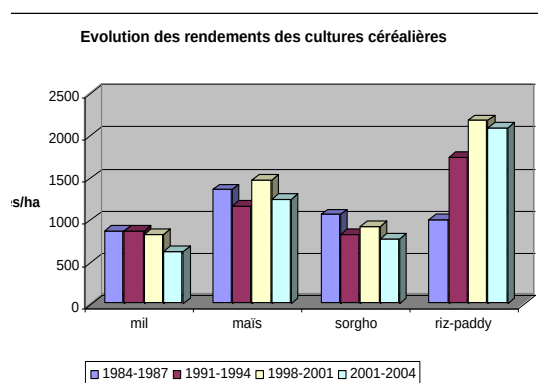
Source : d'après la DNA, 2007

Les superficies suivent une tendance globale à la hausse interrompue en période de crise (2004/2005) ; la production presque stable à 600 000 tonnes de produits amorce une hausse en 2005/2006 après la mauvaise saison 2004/2005

Evolution des rendements des cultures céréalières

Mis à part le riz qui a connu un doublement de ses rendements en 20 ans, les autres céréales connaissent des rendements en régression, comme le montre le **graphique 4**. Ce constat est alarmant et témoigne d'une baisse de productivité de l'agriculture malienne.

Graphique 4 : Évolution des rendements en céréales (en tonnes/ha)

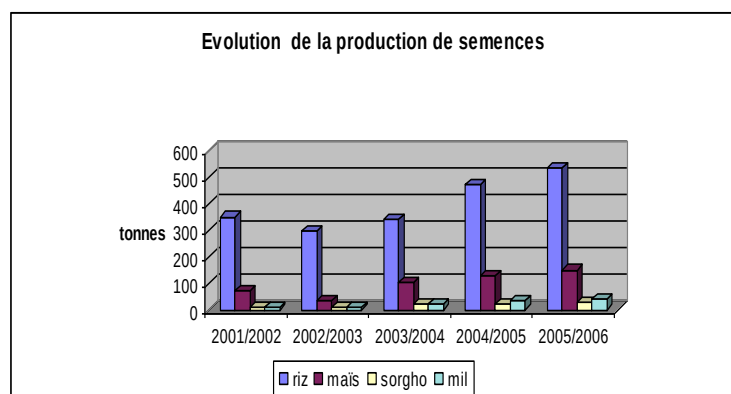


Source : statistiques agricoles CPS-MA, 2007

Une première cause de la faiblesse des rendements est la faible utilisation de semences améliorées des principales cultures. Le développement de la production de semences améliorées est l'une des conditions préalables à la relance de la productivité.

La production de semence est très faible pour le mil et le sorgho, comme l'indique le **graphique 5**. Seul le riz, et dans une moindre mesure le maïs, font l'objet d'une production et d'une demande croissantes de semences y compris auprès des ODR. Ceci pourrait expliquer le constat d'une amélioration des rendements pour ces deux dernières cultures

Graphique 5 : Évolution de la production de semences améliorées

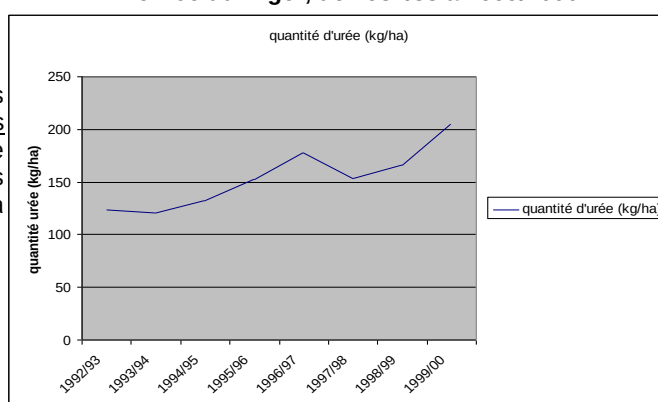


Source : projet semencier, Ségou, 2006

L'utilisation des semences améliorées des principales cultures céréalières se situe autour du taux de 20% (superficies couvertes / superficie totale de l'exploitation). A l'ON et à la CMDT ce taux est de 70% et 80% alors que dans d'autres zones, ce taux atteint difficilement les 10%.

Une autre cause pouvant expliquer la faiblesse de rendement des céréales est la faible utilisation des engrais minéraux. Un niveau d'utilisation de 6,29 kg/ha de ce type d'engrais, fait du Mali un des pays ayant les plus bas taux d'utilisation des engrais au monde (Cissé et al, 1998). L'utilisation est concentrée dans les zones cotonnières et de l'ON (80% environ de la consommation nationale, dont 65 à 72% de la consommation totale pour la zone CMDT et de 8 à 15% pour la zone Office du Niger). Cependant, selon le RGA, 2004, 31% des exploitations en zone ON n'apportent aucun fertilisant sur leur terres. Les doses d'urée à l'ha ont néanmoins tendance à progresser en zone ON, comme le montre le **graphique 6** :

Graphique 6 : Evolution des doses d'urée à l'office du Niger, de 1987/88 à 1999/2000



Source : Atelier sous-régional sur l'harmonisation des politiques des programmes/riz dans la sous-région de la CDEAO, Accra du 25 au 28/02/2002

On peut noter une stagnation, voire une légère régression des importations d'engrais entre 1995 et 2004 alors que les surfaces cultivées sont en augmentation.

Tableau 5 : Évolution des importations annuelles d'engrais :

Années	Quantités, tonnes/an
1970	25 000
1995	135 000
1995/1999	155 000
2000/2004	150 000

Source : Rapport Banque Mondiale, 2007

Les quantités annuelles d'engrais utilisées au Mali étant en moyenne de 153 930, 0144 tonnes (DNA, Division Programmation et Suivi

2007) pendant les 16 dernières années, le niveau des importations signale la faiblesse de la production locale de fertilisants minéraux.

Il est cependant important de noter que le Mali est un pays qui dispose d'une capacité de production d'engrais évaluée à environ 50 000 tonnes¹ mais, l'unité de production ne fonctionne plus à ce jour en raison de la vétusté des équipements de l'atelier de broyage. L'amélioration de la production et la compétitivité de l'agriculture malienne demandent la production locale d'engrais.

La situation de l'équipement agricole montre que l'investissement est concentré dans les deux centres de production que sont les zones CMDT et ON.

Seulement 28% des superficies sont labourées à l'aide de la traction animale. Pour le reste, c'est-à-dire pour la très grande majorité des exploitations familiales maliennes la culture reste donc manuelle sans recours aux facteurs classiques de l'intensification.

Une proportion des surfaces irriguées qui a tendance à diminuer

La proportion des surfaces irriguées par rapport aux surfaces céréalières totales a tendance à diminuer (de 16,3% en 1997 à 12,4% en 2006), comme le montre le **graphique 7**. Cela témoigne d'un investissement insuffisant dans ce domaine même si des progrès énormes sont accomplis ces cinq dernières années avec une croissance de 26,18% des superficies aménagées. La production de céréales irriguée fluctue depuis 10 ans entre 25 et 30% de la production. La réduction de la vulnérabilité agricole vis-à-vis de la pluviométrie grâce à une maîtrise de l'eau n'a donc pas progressé depuis 10 ans. Une offensive plus forte en termes d'aménagement de nouvelles terres est l'un des moyens possibles pour une réduction visible du risque climatique sur la production.

1.3 Dispositif et état de l'approvisionnement des marchés

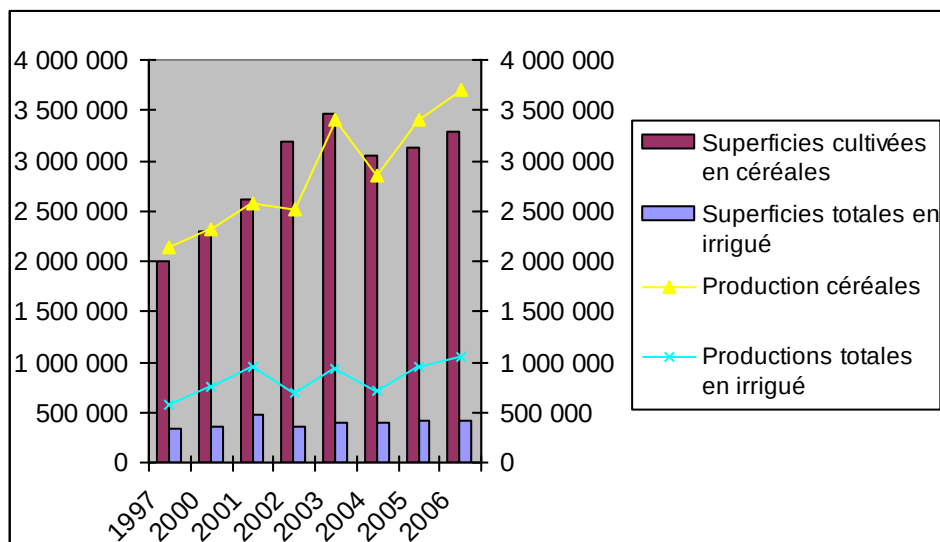
1.3.1 Population et démographie

Le taux de croissance annuel de la population a sensiblement augmenté entre 1990 et 2000, passant de 1,78% à 3,04%, pour se stabiliser par la suite à moins de 2,5%.

D'autres sources indiquent que le taux d'urbanisation au Mali a fortement évolué en 45 ans (1960 à 2005), passant de 16,8 à 31,6%². La croissance annuelle des centres urbains, selon le Rapport National sur l'Etat de l'Environnement, est élevée et le plus souvent non contrôlé, en étant supérieur à 5% par an.

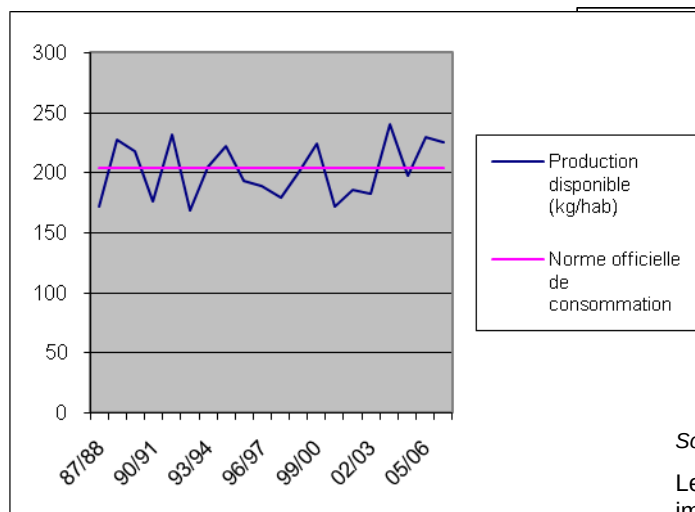
Si l'on s'en tient aux normes de consommation officielles de céréales (214 kg/hab/an), au cours des deux dernières décennies, la production nationale a en moyenne couvert à hauteur de 98% les besoins de consommations. Le taux de couverture des besoins de consommation par la production nationale a toutefois fluctué : de 82% en 1992/93, jusqu'à 118% en 2003/04. Sur les 20 dernières années, le taux de couverture n'a pas été atteint dans 10 cas.

Graphique 7 : Part des superficies et production en irrigué



la population, 2007.

Graphique 8 : Taux de couverture des besoins par la production nationale



Source : CILSS-DIAPER

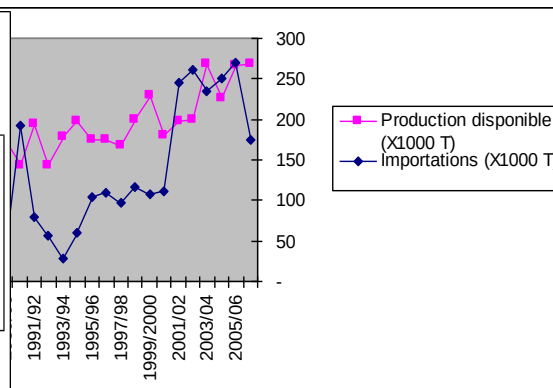
Une autonomie alimentaire très limitée au nord du pays

Même dans des conditions de maîtrise totale ou partielle d'eau, la production pure de céréales n'est pas en mesure de garantir la sécurité alimentaire des ménages qui la pratiquent dans le Nord du Mali. Dans la région de Tombouctou, où se situent 27% des terres (77,962 ha) sous maîtrise totale ou partielle, la majorité des communes sont régulièrement secourues par l'Etat via les distributions alimentaires. En effet, compte tenu des coûts de production et de l'étroitesse des parcelles attribuées (0,25 ha par exploitation), la durée de l'autonomie alimentaire est très limitée. La stratégie des PIV du Nord est controversée par beaucoup d'intervenants, car elle s'est étendue sur des surfaces de pâturages au détriment de l'élevage tout comme le coton et les céréales au sud.

Par ailleurs la réduction de la couverture des besoins au niveau national cache des disparités géographiques importantes : par exemple, en 2007 selon l'ODHD, si la couverture des besoins est estimée à 83% au niveau national, les régions de Ségou et Sikasso où réside une grande part de la population du pays, les besoins sont assurés respectivement à 138 et 166%. Et si l'on considère que seulement 20% de la production font l'objet de transactions commerciales sur les marchés (Kébé et al, 1999), on peut dire qu'au Mali les excédents agricoles dans certaines régions n'empêchent pas que d'autres régions restent dans une situation d'insécurité alimentaire chronique.

1.3.2 Les importations commerciales et l'aide alimentaire importée

Graphique 9 : Évolution des importations de produits céréaliers de 1987 à 2007 (en tonnes)



Source : d'après le bilan céréalier CILSS, 2008

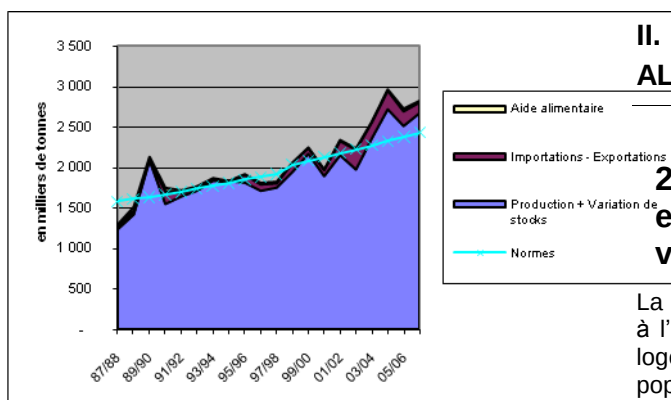
Le **graphique 9** montre une progression des importations en années de mauvaise production de 2000 à 2003 avec un pic en 2005, année de crise sévère. Donc les importations ont de plus en plus un caractère d'urgence, elles sont difficilement programmables compte tenu des fortes fluctuations des récoltes en céréales sèches. Les 200 000 tonnes de riz importées en 2005 ont été entièrement détaxées par l'État afin de limiter la hausse des prix à la consommation.

Très peu d'opérateurs disposent de moyens suffisants pour être réactifs aux besoins urgents d'importations. Cette concentration empêche la concurrence de véritablement s'exercer, ce qui ne favorise pas une baisse de prix pour les consommateurs.

De plus, sur recommandation du SAP, les zones menacées bénéficient d'une aide alimentaire gratuite. Ainsi au cours de la période de 1990 à 2005, le PRMC (Gouvernement et PTF) a mobilisé et distribué gratuitement aux populations affectées 112 250 tonnes, soit une moyenne de 7 483 tonnes/an de céréales locales prélevées sur le SNS (Stock National de Sécurité) et quelquefois importées sur le marché des pays voisins (essentiellement du maïs).

Le bilan céréalier est ainsi déficitaire 1 année sur 2, comme le montre le **graphique 10**.

Graphique 10 : Evolution du bilan céréalier



Source : d'après le bilan céréalière CILSS, 2008

II. ACCÈS AUX RESSOURCES ALIMENTAIRES

2.1. Facteurs socio-économiques et situation particulière des zones vulnérables

La pauvreté de masse (condition de vie), relative à l'alimentation, la santé, l'éducation, l'emploi, le logement, etc., touche en 2001 près de 64% de la population totale avec environ 22% vivant dans l'extrême pauvreté. Selon l'ODHD, le rythme de baisse de la pauvreté a été de 0,7% de 1994 à 2001, en dépit de l'augmentation du PIB de 70,3% (de 979,4 à 1930,3 milliards) au cours de la même période et, de la grande part (près de 60%) des dépenses publiques consacrées ces dernières années à la lutte contre la pauvreté. Par contre, les chiffres tendent à montrer que de 2001 à 2005, la pauvreté monétaire a régressé en moyenne de 2,3% par an, pour atteindre 59,16% en 2005.

Le seuil de pauvreté a évolué de 144 022 FCFA en 2001 à 157 920 FCFA en 2006 (ELIM 2006)

La pauvreté monétaire, selon l'EMEP-2001, touchait 68,3% de la population, contre 59,16% en 2005. L'ODHD estimait, une incidence de 63% en 2002 sur la base de l'EBC 1988-89.

Une pauvreté à dimension rurale

L'analyse de la pauvreté monétaire, selon le milieu de résidence, révèle un écart significatif entre le milieu rural et le milieu urbain avec des incidences respectives de 73,04% et 20,12%, ce qui donne à la pauvreté une dimension plus rurale qu'urbaine tout comme la structure de répartition de la population malienne entre villes et campagnes.

Tableau 6 : Incidence de la pauvreté monétaire selon le milieu de résidence de 1988 à 2005

Milieu	Incidence (en %)			
	1988	1994	2001	2005
Urbain	51,74	36,62	32,82	20,12
Rural	80,61	75,77	80,86	73,04
Total	72,68	68,84	68,26	59,16

Source: ODHD/CSLP, 2007

Malgré un important potentiel de terres aménageables, la vulnérabilité de l'agriculture vis-à-vis du climat demeure

Les besoins céréaliers du Mali sont couverts en moyenne à 98%, ainsi 1 année sur 2 est déficitaire (moyenne sur les 20 dernières années).

L'analyse de l'évolution des 20 dernières années laisse douter d'un changement de tendance :

- l'augmentation des disponibilités alimentaires au fil des ans se fait par le biais de l'augmentation des superficies cultivées et non par l'intensification
- la production vivrière repose essentiellement sur la production en pluvial (87.6% des surfaces et 71.5% de la production en 2006) malgré le potentiel irrigable exceptionnellement disponible pour le Mali. La précarité des moyens de production et le retard dans la mise en valeur des terres irrigables ont considérablement pesé sur l'évolution de la production des 20 dernières années.

L'accroissement des superficies sous maîtrise totale ou partielle d'eau semble être la voie la plus certaine pour le Mali dans le renforcement des disponibilités alimentaires.

La forte sensibilité de la production agricole au facteur climatique pourrait être valablement réduite par le renforcement de l'investissement dans la fertilité des sols, la production, la vulgarisation des semences améliorées, ainsi que dans le renforcement du conseil rural, la recherche et l'utilisation de données météorologiques.

³ Pourcentage de la population vivant au dessous du niveau de pauvreté, par rapport à l'ensemble de la population

Comme le montre le **tableau 6**, La régression de la pauvreté est plus soutenue en milieu urbain qu'en milieu rural où elle évolue en dents de scie. La répartition plus équitable des ressources en faveur du milieu rural pourrait réduire l'exode rural vers les centres urbains et donner un impact plus visible aux efforts d'investissement consentis dans le CSLP.

Tableau 7 : Incidence de la pauvreté par région administrative

Régions	Incidence (en %)			
	1988	1994	2001	2005
Tombouctou	74,30	58,00	54,42	43,87
Gao	66,85	19,98	48,16	39,58
Kidal	Non dispo	Non dispo	33,96	15,36
Mopti	90,01	71,51	78,46	69,23
Kayes	60,06	45,14	67,85	57,37
Koulikoro	61,52	74,03	83,45	78,12
Sikasso	83,94	84,63	81,77	74,22
Ségou	83,87	84,98	65,24	54,95
Bamako	36,99	24,17	27,52	14,51
Total	72,68	68,84	68,26	59,16

Source : ODHD/CSLP, 2007

Le **tableau 7** montre que la pauvreté a globalement baissé en 2005 dans toutes les régions, y compris dans les zones à risque (Tombouctou, Gao, Kidal et Mopti). Mais ces résultats sont irréguliers, dépendant de la conjoncture agricole. On observe cependant des indices de pauvreté relativement favorables dans les régions de Tombouctou, Gao et Kidal, cette situation s'explique par l'importance de l'élevage qui constitue une source de revenus importante pour les populations.

Les régions de Mopti et de Koulikoro demeurent les régions les plus pauvres, où l'économie est basée sur l'agriculture vivrière.

Selon les résultats de l'EMEP 2001, la dépense annuelle moyenne par personne est de 169 334 FCFA soit une moyenne de 500 Fcfa/j/pers. Cette dépense moyenne varie entre le milieu urbain (267 682 Fcfa/pers/an) et le milieu rural (129 012 Fcfa/pers/an).

2.2 Sources de revenus et stratégies d'adaptation

Les principales sources de revenus pour les populations vulnérables en milieu rural sont constituées de l'agriculture pure, du maraîchage, de l'artisanat et de l'emploi salarié. Les groupes vulnérables sont les suivants :

- Les agriculteurs dont l'activité est tournée vers la production vivrière dans les zones à risque climatique dans le sahel occidental (le nord des régions de Kayes et Koulikoro), dans le delta central du Niger (régions de Mopti, Tombouctou) sur le plateau Dogon (Mopti) et dans la région de Gao, et les pasteurs nomades de la région de Kidal sont considérés comme des groupes vulnérables de par la faible résistance qu'ils peuvent opposer à une crise alimentaire si modérée soit-elle. **Ces différentes régions sont citées par le SAP comme zones à risque alimentaire** : il s'agit de 166 communes réparties entre les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal pour une population d'un peu plus d'un million de personnes.
- Les artisans en milieu rural et urbain. Leur vulnérabilité est liée à la qualification et à l'accès au crédit. Il existe 67 corps de métiers (FNAM, 2007) comprenant 37% de femmes, plus présentes dans le textile et la transformation alimentaire.
- Les producteurs maraîchers dans les périphéries urbaines confrontés aux problèmes fonciers, ce qui ne garantit pas des revenus stables.
- Les employés du secteur informel dans les villes qui occupent selon l'OEF la majorité des emplois (65,2% à Bamako et 50,7% dans les villes secondaires en 2004) ont un revenu très faible (autour de 25 000 FCFA par mois).

La pauvreté de revenu, associée à la faiblesse de l'autonomie alimentaire (par la production), impose finalement aux populations des zones rurales à opposer au risque alimentaire leurs propres stratégies de réponse, basées en général sur le départ organisé à l'exode. Dans ce contexte, les expatriés de la région de Kayes ont activement apporté leur appui financier au développement de la région. Ceci est une alternative parmi tant d'autres pouvant pallier à la faiblesse du financement public.

Les autres facteurs favorables se situent dans la possession de bétail, l'association de l'agriculture et de l'élevage, et la pratique du maraîchage. L'association de plusieurs activités permet de mieux sécuriser le revenu et d'améliorer l'accessibilité économique aux aliments.

La difficulté d'accès au crédit ne facilite pas le développement d'activités non agricoles, capables de procurer des revenus stables.

2.3. Fonctionnement des marchés

Stockage

Les capacités de stockage au niveau national sont estimées à 172 950 tonnes qui laissent une large place au secteur public (78%). Le secteur privé ne possède que l'équivalent de 22% des capacités de stockage. Cela se comprend aisément dans la mesure où l'État (via l'OPAM) détenait le monopole de la commercialisation de 1960 à 1985, avant la libéralisation totale du marché et des prix.

A ce jour l'OPAM détient des magasins d'une capacité totale de 135 250 tonnes réparties à travers le pays selon la répartition indiquée dans le **tableau 8**.

Tableau 8 : Répartition géographique des infrastructures de stockage de l'OPAM

Régions & District	Capacités totales (tonnes)	Capacités occupées (tonnes) SNS
Bamako	19 250	néant
Kayes	12 400	2000
Koulikoro	8 200	néant
Sikasso	9 200	néant
Ségou	34 500	17 000
Mopti	21 600	10 000
Tombouctou	16 050	3500
Gao	11 700	2000
Kidal	950	500
Total	135 250	38 000
%	100%	28%

Source : OPAM, Ex- cellule de veille, 2003

Les répartitions géographiques des magasins de stockage, publics et privés, respecte l'importance des zones à production excédentaire (Ségou) et les zones déficitaires (Kayes, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal). Les capacités sont positionnées pour la collecte et la ventilation des céréales, des centres de production vers les régions à déficit de production. Les magasins sont répartis jusqu'au niveau des cercles même si une grande part est située dans les capitales régionales.

La référence au stockage d'autres produits alimentaires ou des produits importés, réduit énormément les capacités destinées aux céréales locales. Cependant, les zones à risque alimentaire (Tombouctou, Gao et Kidal) disposent de 29 943 tonnes dont 43% sont détenues par le secteur privé. Le Nord du Mali est suffisamment doté de capacités de stockage. L'insuffisance de capacités, concerne le Sud et le Centre du pays,

particulièrement les zones de stockage des excédents commercialisables.

Infrastructures de transport

En termes de faiblesses on peut citer :

- La vétusté du réseau routier : sur un total de 20 262,65km (DNT, Observatoire des routes, 2008) les pistes améliorées et les pistes naturelles constituent 13 917km, soit 68,68 du réseau routier. Ce ratio était de 72% en 2001
- le mauvais état général des routes a des effets très négatifs sur les coûts du transport des produits agricoles (cinq fois plus élevés sur les pistes en mauvais état) ;
- et l'enclavement (difficultés d'accès) de nombreuses zones.

En outre, l'insuffisance des infrastructures de transformation des produits locaux est à la dimension du tissu industriel national (qui compte 202 unités agro-alimentaires (61,96% des 343 unités industrielles identifiées en activité au niveau national). La part (en valeur) des produits locaux dans la consommation de matières premières est de 17,37% en 2006(CPS, Industries, 2006)

Le secteur industriel est confronté au problème d'accès au financement et au coût élevé de l'électricité.

Ces différentes faiblesses du marché concourent à la hausse temporelle et spatiale des prix qui peuvent atteindre des niveaux très élevés surtout en période de soudure et notamment dans les zones les plus enclavées où est en général localisée la plus grande part de la population vulnérable. Les évolutions observées montrent une grande fluctuation des prix, qui peut aller du simple au triple entre les années de bonne ou de mauvaise production.

Les transactions et les acteurs du marché

L'existence de surplus commercialisables et d'un marché urbain en pleine croissance a grandement facilité la mise en place d'un système privé de commercialisation, qui a permis de stimuler la production. Cependant les relations commerciales ne sont pas toujours sécurisées⁴. Ce secteur demeure encore informel. Les fortes fluctuations de la production liées aux variations climatiques confèrent au stockage un risque que les opérateurs ne veulent pas prendre. Par conséquent la commercialisation est fondée sur la

⁴ Les exemples sont nombreux au début des années 90 d'acquisitions de céréales par des commerçants indécidés auprès des associations villageoises qui n'ont jamais été payées.

rapidité et la multiplication des échanges avec une faible pratique du stockage consécutive à la limitation du crédit bancaire aux plus gros opérateurs qui assurent le financement du marché.

Le dispositif de commercialisation repose sur un commerce de gros concentré dans les centres urbains relié à un grand nombre d'intermédiaires (demi-grossistes, assembleurs et détaillants).

Le marché du riz connaît une situation de quasi-monopole, il est entièrement contrôlé par un nombre limité de gros opérateurs qui contrôlent la production nationale et les importations.

Un autre intervenant sur le marché est l'**OPAM** qui achète pour la constitution du stock national de sécurité et la gestion des aides alimentaires. Le SNS se monte à 35 000 tonnes, le stock d'intervention mis en place en 2006 est constitué de 30 000 tonnes. La limitation du rôle de l'OPAM à la constitution et à la gestion du SNS donne à l'office céréalier une fonction de régulation (avec une capacité technique de stockage et de conservation des mil/sorgho qui atteint 7 ans), suivant des offres publiques d'appel à la concurrence. L'OPAM favorise, grâce au SNS, un bon fonctionnement du marché et une mise en œuvre transparente des distributions alimentaires gratuites.

Une des forces du marché céréalier est son intégration au marché régional (du Burkina Faso, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Niger).

Le problème d'accès est variable selon les régions : à l'exception des populations de Kidal (qui a un accès moyen aux aliments en raison des échanges frontalier avec l'Algérie, sur la base du troc), celles des régions du Nord et du Sahel Occidental ont une accessibilité très faible ou faible aux alentours de 50% (CFSVA, 2006).

Un gros problème d'accès aux ressources alimentaires lié à des infrastructures de transport défaillantes et un manque de diversité dans les sources de revenus.

En dépit d'une disponibilité alimentaire moyenne, des problèmes d'accès physique à la nourriture se posent à une part non négligeable de la population. La cause en est d'une part, la précarité des revenus, et d'autre part les problèmes d'enclavement et de fonctionnement des marchés, qui se manifestent par de fortes fluctuations de prix intra annuelles.

L'enclavement saisonnier est un facteur déterminant d'insécurité alimentaire. Il provoque une hausse des prix et réduit drastiquement l'accès des populations à la nourriture. Toutes les

zones considérées comme zones à risque alimentaire sont dans une situation d'enclavement : les cercles du Delta central, le plateau Dogon, la région de Kidal, et le Sahel occidental (en voie de désenclavement partiel).

La forte dépendance de la majorité de la population à la production agricole et le manque de source de revenus diversifiés, vers d'autres créneaux moins soumis aux caprices du climat et/ou aux fluctuations des prix (coton) sur le marché mondial, sont les principales causes de vulnérabilité.. L'incidence de la pauvreté est estimée à 59%, elle diminue globalement depuis 10 ans, mais certaines régions présentent toujours des niveaux de pauvreté très élevés. Les régions de Mopti (69%), de Koulikoro (78%) et de Sikasso (74%) sont les plus pauvres du Mali, avec une agriculture essentiellement de subsistance.

Il convient donc d'orienter les efforts vers une plus grande diversification des activités agricoles (à travers en particulier le renforcement des périmètres irrigués agricoles et pastoraux) et non agricoles (artisanat, tourisme, mines,...). La politique des banques de céréales peut devenir une solution durable permettant de réguler l'offre et la demande. En effet, la constitution des stocks à la période post-récolte contribue au soutien du prix au producteur et le déstockage en période de soudure représente un moyen de contrôle des tendances haussières.

III. DIMENSIONS SOCIO-EDUCATIVES, SANITAIRES ET CULTURELLES EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION DES RESSOURCES ALIMENTAIRES

3.1. Etat nutritionnel des populations

En 2006, selon les résultats provisoires de l'EDSM-IV, 34% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique (T/A < -2 ET), 13% de malnutrition aiguë (P/T < -2 ET), situation qualifiée dans les deux cas d'élevée selon la classification de l'OMS. Dans certaines classes d'âge, ces taux sont encore supérieurs : la prévalence de la malnutrition chronique atteint 51,5% chez les enfants de 18-23 mois, alors que la prévalence de la malnutrition aiguë atteint 26 à 27% chez les enfants de 9-11 et 12-17 mois. La situation nutritionnelle est donc très préoccupante.

A la vue des résultats obtenus lors des principales enquêtes, il est difficile de se faire une opinion tranchée sur l'évolution de la situation nutritionnelle. On peut néanmoins considérer qu'elle s'est détériorée entre 1987 et 2006, comme le montre le **tableau 9**.

La prévalence de la malnutrition chronique est plus élevée en milieu rural (37,9%) qu'en milieu urbain (23,5%) ; ce qui est un peu moins marqué pour la malnutrition aiguë : 12,2% en milieu urbain contre 13,3% en milieu rural⁵.

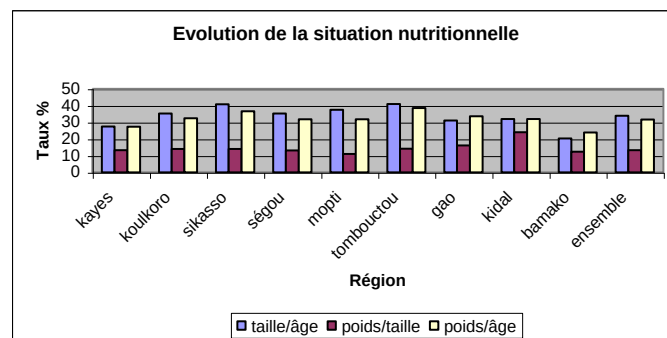
Année	taille/âge (%<-2ET)	poids/taille (%<-2ET)	poids/âge (%<-2ET)	Source
1987	24,4	11	31	EDSMI
1989	27,1	17,7	42,9	EBC
1996	32,8	24,5	43,3	EDSMII
2001	38,2	10,6	33,2	EDSMIII
2006	33,9	13,3	31,7	EDSMIV- provisoire

Tableau 9 : Evolution de la situation nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois

Source: IRD/CILSS, 2006, EDSM IV- proviso ire

Cette situation présente cependant des différences selon les régions, comme l'indique le **graphique 11**. Celles de Sikasso, Tombouctou, puis Mopti et Koulikoro, Ségou sont particulièrement affectées par la malnutrition chronique. La cause en est multiple, la malnutrition touche d'une part les zones déficitaires (Tombouctou), d'autre part les zones au bilan céréalier équilibré, mais qui présentent des problèmes de pauvreté (Mopti, Koulikoro et dans un moindre mesure Ségou). Le taux élevé dans la région de Sikasso semble être paradoxal, car cette région ne présente pas de problème d'accès majeur aux aliments. Cette situation peut s'expliquer par de mauvaises pratiques alimentaires.

Graphique 11 : Disparité régionale de la situation nutritionnelle



Source : EDSM IV - provisoire

La malnutrition aiguë est très élevée à Kidal avec un taux extrême de 24%, suivi de Gao (16%) et Sikasso (14%).

L'anémie est également très répandue puisque 81% des enfants de moins de 5 ans sont atteints d'anémie, à différents stades : légère (21%), modérée (50%) ou sévère (10%). Là encore, la situation en milieu rural est plus dégradée qu'en milieu urbain, avec respectivement 86% et 69% d'enfants atteints d'anémie (EDSM-IV).

Chez les femmes adultes, les données obtenues ne concernent que l'anémie. Bien que moins touchées que les enfants, 60% des femmes souffrent d'anémie : 41% sous forme légère, 17% modérée et 2% sévère (EDSM-IV).

3.2. Pratiques alimentaires

3.2.1. Pratiques alimentaires chez les enfants de moins de 5 ans

Selon l'EDSM-IV, la pratique de l'allaitement maternel est quasi générale au Mali, comme c'était déjà le cas en 2001, puisque 99% des enfants de 0-5 mois sont allaités.

Cependant la conduite de l'allaitement est loin d'être optimale pour bon nombre d'enfants : seuls 58% des enfants de 0-1 mois bénéficient de l'allaitement maternel exclusif et ils ne sont plus de 24% chez les 4-5 mois ; la plupart de ces enfants (plus de 35% chez les 0-1 mois, plus de 62% chez les 4-5 mois) reçoivent de l'eau pouvant être la cause de maladie ; et seuls 26% des enfants de 6-8 mois consomment des aliments de complément alors qu'à partir de 6 mois le lait maternel ne suffit plus et que ce type d'aliment est indispensable pour leur développement.

L'utilisation d'aliments de complément de bonne qualité nutritionnelle comme la farine enrichie par exemple est surtout répandue dans la récupération nutritionnelle avec l'appui de l'État et des partenaires (PAM et ONG). La farine enrichie de production locale est cependant

⁵ Source : EDSM-IV, résultats provisoires. Valeurs données en % <-2ET chez les enfants de moins de 5 ans.

commercialisée dans les zones à risque alimentaire avec l'aide des ONG, telle qu'Afrique Verte.

En 2006, 455.660 kg et 26.000 kg d'aliments de complément ont été respectivement distribués à 33.048 femmes enceintes ou allaitantes et à 86.212 enfants de 6 à 59 mois.

3.2.2. Pratiques alimentaires de la population globale

Un régime alimentaire principalement basé sur les céréales, variable selon les régions

Le régime alimentaire est basé majoritairement sur les céréales (71%). Cependant on note un changement sensible des modes de consommation en ville essentiellement du fait du développement des échanges de produits alimentaires dans la sous-région et de l'instauration de la journée continue qui a favorisé une individualisation des repas au détriment des repas collectifs familiaux. Les produits comme la pomme de terre, les légumes, le pain, les pâtes, les bananes plantains, les produits transformés à base de tubercules, sont de plus en plus consommés. Les statistiques disponibles sur la pomme de terre (FAO, 2002) indiquent une progression de la consommation de ce produit de 3% par an. Les importations de riz et autres aliments à base de céréales (blé, pâte, etc.) se sont accrues (en valeur) de 250% en six ans, entre 1997 et 2002.

L'observation de la diversification des aliments consommés (légumineuses, tubercules, viandes/volailles et de lait/œufs/sucre) à partir de l'EDSM III de 2001 montre que dans les régions du Sud, la viande, le lait et les œufs sont très peu consommés, contrairement au Nord. La viande et le lait sont beaucoup consommés à Tombouctou, Gao et Kidal.

Par ailleurs, les ménages de Sikasso consomment beaucoup de tubercules, ainsi que les ménages de Tombouctou, alors que les tubercules sont plus rarement consommés à Koulikoro, Ségou et Kidal. Enfin, le régime alimentaire au Mali se caractérise par la quasi-absence de légumes, sauf à Koulikoro et Kayes.

Une fréquence variable du nombre des repas

Au Mali, les ménages prennent en moyenne 3 repas par jour, sauf dans les régions du Nord où 40 à 50% des ménages prennent 2 repas ou moins (mode de vie nomade). En période de crise, principalement dans l'espace Sahel, plateau Dogon, Delta central et cercle de Gao, une majorité des ménages peut être amenée à réduire encore la fréquence des repas, jusqu'à ne faire qu'un seul repas par jour (rapports DAG, PRMC).

Il s'agit d'une stratégie d'adaptation que l'on observe dans de nombreuses régions sahéliennes.

3.3. Infrastructures sanitaires et éducatives

3.3.1. Accès à l'eau

En milieu urbain près de $\frac{3}{4}$ des ménages (ELIM 2006) utilisent l'eau de robinet. La source principale d'eau de boisson est le puits (traditionnel ou aménagé) pour 62,3% des ménages ruraux. 49,3% des ménages maliens utilisent de l'eau potable (eau de robinet, 35,2%, eau de forage, 14,1%). Le faible accès à l'eau potable favorise l'apparition d'une multitude de maladies hydriques. Il contribue par exemple à l'incidence de la diarrhée (13% à l'échelle nationale en 2006, stable depuis 2004), avec un impact direct sur la situation nutritionnelle.

L'accès aux latrines

La grande majorité des ménages ruraux (80%) (ELIM 2006) utilise les latrines traditionnelles, mais ce taux cache des disparités, car 82% des ménages dans le Plateau Dogon et 78% à Kidal vont dans la nature (CFSVA 2006). Par rapport aux systèmes de vie, c'est surtout les éleveurs (74%) et les artisans/petits métiers (50%) qui utilisent la nature. Seulement 1% des ménages utilisent les latrines modernes à Kidal.

Gestion des ordures

Près de $\frac{3}{4}$ des ménages Maliens (74,8%) utilisent des lieux non indiqués pour l'évacuation des ordures ménagères (ELIM 2006).

L'accès à l'électricité

L'accès des ménages à l'électricité en milieu rural est de 2,7% en 2006 contre 0,5% en 2001. En zone urbaine l'augmentation a été plus importante : 49% en 2006 contre 24% en 2001(ELIM 2006)

Ces constats mettent en évidence la pauvreté de l'environnement sanitaire pour la majorité des ménages, ce qui peut être à l'origine de plusieurs maladies influençant l'état nutritionnel des individus.

3.3.2. Accès aux soins

Le recours à du personnel formé lors de l'accouchement a augmenté depuis l'EDSM-III, passant de 41% en 2001 à 49% en 2006, et c'est

en milieu rural qu'il a le plus augmenté, 38% en 2006 contre 28% en 2001.

Par rapport à l'EDSM-III (2001), la couverture vaccinale s'est beaucoup améliorée au niveau national, passant de 29% à 48% pour tous les vaccins

Le pourcentage des enfants qui n'ont reçu aucun vaccin a également fortement baissé entre 2001 et 2006 (13% en 2006 contre 22% en 2001).

Par ailleurs, le recours par les femmes enceintes aux consultations prénatales, bien qu'encore insuffisant, est également en augmentation, de même que le recours aux consultations curatives (CPS Santé, 2006).

Le paludisme est la maladie la plus répandue, elle touche toutes les régions et dans un degré moindre Mopti et Kidal. Au niveau national le paludisme est en progression de 2004 à 2006 avec environ 80% de personnes infectées (CPS Santé, 2006).

3.3.3. Accès à l'instruction

Un degré d'instruction très disparate

Selon la DNSI (ELIM 2006), le taux net de scolarisation était de 76,2% en milieu urbain contre 46,2% en milieu rural.

Selon les sources de la Banque Mondiale et de la Division Statistiques des Nations Unies, seulement 20% des adultes étaient alphabétisés en 2002, et 58% des enfants étaient inscrits à l'école primaire. Les filles sont significativement moins scolarisées que les garçons (ELIM, 2003 et ELIM 2006) et Ségou apparaît comme la région présentant les taux brut et net de scolarisation primaire les plus bas au Mali (respectivement 57,3% et 43,9%). La région de Mopti qui détenait les derniers records (ELIM 2003) avec 48,3 et 34,8% a enregistré un progrès sensible avec 60,6% et 50,1%(ELIM 2006)

L'analphabétisme touche respectivement (55,6% et 83,4% des chefs de ménages en milieu urbain et rural (ELIM 2006)

Il est plus prononcé au Sud qu'au Nord (CFSVA 2006) : Sikasso est la région avec la plus forte proportion de chefs de ménages sans aucune instruction (94%), et Kidal celle avec la plus petite proportion (64%)

Une malnutrition chronique en constante progression

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans est très préoccupante tant sur le plan de la malnutrition chronique que de la malnutrition aiguë ou de l'anémie. Cela concerne le milieu rural

(37,9% de malnutrition chronique) mais également le milieu urbain (23,5%), même si la situation est un peu meilleure dans ce dernier cas. Cette situation va en s'aggravant. Ainsi les taux de malnutrition chronique sont passés de 24.2 à 34% de 1987 à 2006.

Cette situation s'explique notamment par le fait que les pratiques alimentaires chez les jeunes enfants ne sont généralement pas satisfaisantes. Si certaines peuvent être liées à des questions de pouvoir d'achat ou de faisabilité pratique (par exemple l'accès près de chez soi à des aliments de complément de bonne qualité et bon marché), d'autres sont davantage du ressort de l'éducation et de la sensibilisation comme c'est le cas pour l'allaitement maternel exclusif par exemple.

La faiblesse de l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux soins, contribue également à expliquer la situation nutritionnelle observée. Cependant on observe un certain progrès, en particulier en ce qui concerne la santé maternelle et infantile. Ainsi la couverture vaccinale est passée de 29 à 48% entre 2001 et 2006 ; l'accouchement en maternité de 41 à 49%.

IV. POLITIQUES ET EFFORTS D'INVESTISSEMENT DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

4.1 Priorité accordée aux politiques de sécurité alimentaire et leur traduction en investissements

L'Etat Malien s'est donné pour priorité majeure l'atténuation de la pauvreté en particulier à travers l'atteinte progressive d'une sécurité alimentaire durable pour l'ensemble de la population malienne. Cet objectif ambitieux est repris, précisé et développé dans les textes qui fondent l'action du gouvernement et de ses partenaires au développement sur le court et moyen termes ; il s'agit de la Loi d'Orientation Agricole (LOA)⁶, de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) à 2015, et le Cadre Stratégique de

⁶ Il est intéressant de noter que la LOA aborde la sécurité alimentaire via l'angle de la souveraineté alimentaire. C'est pour atteindre l'objectif de souveraineté alimentaire que la LOA préconise la modernisation du secteur agricole, le développement des filières et l'intégration dans l'économie sous-régionale.

Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR).

La volonté politique de faire de la sécurité alimentaire durable une de ses principales priorités s'est traduite par un document de Stratégie de Sécurité alimentaire en 2002, l'inscription de la notion de sécurité alimentaire dans la toute nouvelle Loi d'Orientation Agricole, et sur le plan pratique par la mise en place du Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA), structure forte de définition, pilotage et coordination de l'ensemble des actions touchant la sécurité alimentaire.

La **NSA** (Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire) adoptée en 2002 est matérialisée à travers le Programme National de Sécurité alimentaire (**PNSA**) étalé sur 5 ans, lui-même décomposé en sept (7) sous programmes : 1) Valorisation des ressources naturelles ; 2) Intensification des cultures ; 3) Diversification des systèmes de production ; 4) Commercialisation et transformation/valorisation des produits ; 5) Santé et Nutrition ; 6) Dispositif de veille, d'alerte et de réponses aux crises ; 7) Mesures d'accompagnement.

Chaque sous-programme est décliné en composantes et sous-composantes.

Le PNSA a la particularité d'orienter son intervention sur les zones à risque et marque sa différence avec les programmes de développement classiques qui viseraient uniquement la valorisation économique de savoir faire locaux. Le PNSA a le souci de réduire les déséquilibres alimentaires et combine actions de sécurité alimentaire et actions de développement classique.

Le cadre institutionnel de gestion de la sécurité alimentaire s'étend du niveau commune au niveau nation en accordant une place importante aux collectivités territoriales et la société civile ainsi qu'à la coopération avec les PTF, avec un objectif de bonne gouvernance.

Par ailleurs, plusieurs politiques sectorielles touchent la sécurité alimentaire⁷. Il est important que le PNSA, par son approche transversale ambitieuse, parvienne à apporter de la cohérence

⁷ Il s'agit notamment du Schéma Directeur du Développement Rural (SDDR) initié en 1992 et réactualisé en 2000 ; de la politique Nationale de Développement de l'Élevage au Mali, initiée en 2004 ;

du Schéma Directeur de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (SDPA), qui a été actualisé en 2006 ; de la Politique Nationale de l'Assainissement et de l'Environnement (PNAE) et du Plan Stratégique pour l'Alimentation et la Nutrition (PSAN).

aux différentes actions traditionnellement gérées par les Ministères techniques.

Effort d'investissement (budget national et autres financements)

L'examen du plan de financement du PNSA a permis de dégager un gap de 75,47 milliards de FCFA sur un budget prévisionnel de 113,965 milliards.

Le PNSA prend en compte les projets et programmes qui ont précédé sa mise en place dont le financement avait été mobilisé. Il s'agit environ de 57 projets pour un investissement global de 177,552 milliards de FCFA (PNSA document de travail, Annexe 1 : liens PNSA avec les autres projets et programmes, juin 2005).

Le financement est destiné prioritairement aux 166 communes situées dans les zones où la sécurité alimentaire est un problème avéré et récurrent.

De 1993 à 1997, l'économie rurale était le secteur privilégié d'investissement. Depuis cette période, comme l'indique le tableau ci-dessous, la tendance des investissements dans le secteur Primaire est à la baisse, la priorité étant accordée aux infrastructures routières et aux secteurs sociaux.

Tableau 10 : Evolution des dépenses du secteur rural (en milliard de FCFA)

Année	2002	2005	2008 (prévision)
Budget général	679,3	809,5	893,7
Budget secteur rural	112,3	114,4	123,8
% budget sect rural/ budget total	16,5%	14,1%	13,8%

Source : programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT) mars 2005

Par branche d'activité, il apparaît que l'essentiel des investissements du secteur rural est absorbé par l'agriculture, à laquelle est consacrée pendant la période 75 à 90% du financement.

A noter également un effort important dans le cadre du PNAE, où les investissements obtenus de 1998 à 2005 se chiffrent à 61 726 milliards de FCFA (Rapport National sur l'état de l'Environnement au Mali, 2005) dont 77,77% apportés par les bailleurs de fonds et 22,2% par le budget national.

Par contre, les investissements dans les sous secteurs de l'élevage et de la pêche demeurent encore faibles avec respectivement 10 352

milliards et 359 millions de 1999 à 2003 (Etude de la revue des dépenses publiques du secteur rural au Mali, période 1999 à 2003, PASAOP/CECIS 2008)

Des politiques orientées vers la sécurité alimentaire, mais encore trop peu vers la nutrition

Les investissements réalisés ou en cours de réalisation dans ces dernières années sont très largement orientés dans la prévention des crises alimentaires et la protection de l'environnement et sont presque totalement localisés dans les zones à risque comme Tombouctou, Gao, Mopti, Kidal et dans le sahel : Koulikoro et Kayes.

Outre la LOA et le CSCRП qui donnent une large place à la sécurité alimentaire, le PNSA est entièrement placé dans le cadre de prévention des crises alimentaires. La force du PNSA réside dans son approche transversale soutenue par un positionnement politique fort du CSA dans un rôle majeur de mobilisation et de coordination des ministères, structures techniques, organes décentralisés, partenaires au développement autour de la sécurité alimentaire structurelle à travers les actions visant à réduire le risque et diminuer la vulnérabilité.

Un nouveau regard mérite d'être accordé à la malnutrition structurelle présente dans toutes les régions du Mali. Sa prise en charge dans le cadre du PNSA serait limitative, compte tenu du contour géographique qui privilégie les zones à risque alimentaire. Toutefois le positionnement institutionnel du CSA et l'expérience du SAP sont déterminants en la matière.

En dépit de l'importance accordée au financement de l'agriculture, celle-ci demeure encore pauvre en intrants de production, et des efforts sont à faire à ce niveau là puisque cela constitue une limite majeure pour la production et un facteur de dégradation des terres via le système extensif d'occupation des nouvelles terres.

Au Mali, la réponse de plus en plus structurelle aux crises alimentaires, conjoncturelles répétitives, se fonde sur les objectifs de réduction de la pauvreté (CSCRП) et de l'insécurité alimentaire (SNSA) dans un cadre réglementaire (LOA) cohérent de valorisation des potentialités agro pastorales encore largement inexploitées.

4. 2 Politiques d'aide et de coopération alimentaires

Grâce au PRMC le Mali a longtemps fait figure d'exemple dans le domaine de la sécurité alimentaire en affichant les priorités au développement dans la politique d'aide alimentaire. C'est ainsi que le programme agit sur

la prévention et le traitement des crises alimentaires et aussi sur l'amélioration de la situation alimentaire à moyen et long termes en intervenant sur l'organisation du marché céréalier pour la redynamisation des circuits de distribution, notamment via une meilleure information des acteurs.

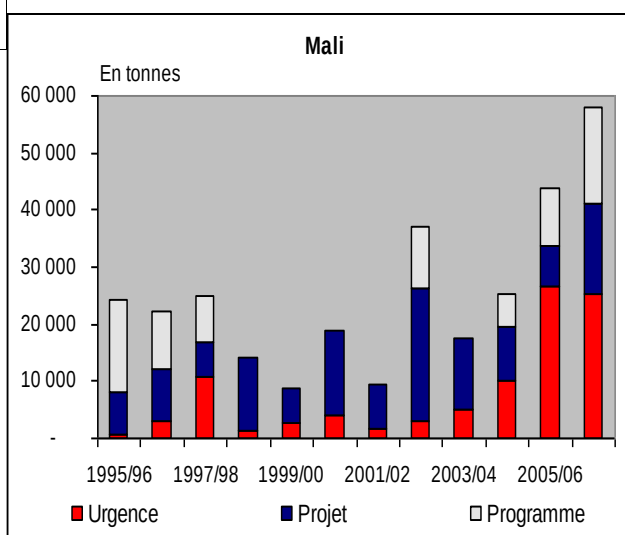
Face aux crises alimentaires répétées de 1990 à 2005, le PRMC (gouvernement et PTF) a mobilisé et distribué gratuitement aux populations affectées 112 250 tonnes de céréales locales et quelquefois du maïs lors des crises sévères de 2002/2003 et surtout de 2004/2005 où l'insuffisance des disponibilités nationales a conduit à l'importation du maïs depuis le marché des pays voisins et le marché mondial. Les stocks distribués ont été fournis par l'OPAM par des prélèvements sur le stock national de sécurité et par des achats à l'extérieur. Les distributions sont programmées sur recommandation du SAP après identification des zones menacées de famine.

Le coût total des investissements dans l'aide alimentaire d'urgence de 2001 à 2003 s'élève à 6,578 milliards de FCFA (PRMC, 2004). Cela représente environ 81,43% des ressources reçues par le dispositif de pilotage de la sécurité alimentaire en provenance des donateurs et de l'État. L'État prend en charge 70% des dépenses d'aide alimentaire d'urgence.

L'aide alimentaire gouvernementale intervient en général en période de soudure et permet de reconstituer les forces de travail au début des travaux agricoles. A l'intervention de l'État il faut ajouter les programmes vivres contre travail du PAM destiné aux populations des zones à risque. Depuis la crise de 2004/2005, l'Union Européenne finance, à travers les ONG, des projets de prévention de crise alimentaire, également, dans les zones à risque.

En 2006/2007, la part de l'urgence représente encore 44% de l'aide alimentaire, comme le montre le **graphique 12**.

Graphique 12 : Evolution de l'aide alimentaire en fonction des différentes catégories 1995-2006



considérablement les coûts, notamment ceux relatifs au transport.

Les zones à risques sont effectivement bien ciblées selon des indicateurs socio-économiques de vulnérabilité scientifiquement élaborés et une analyse approfondie des résultats des enquêtes socio économiques.

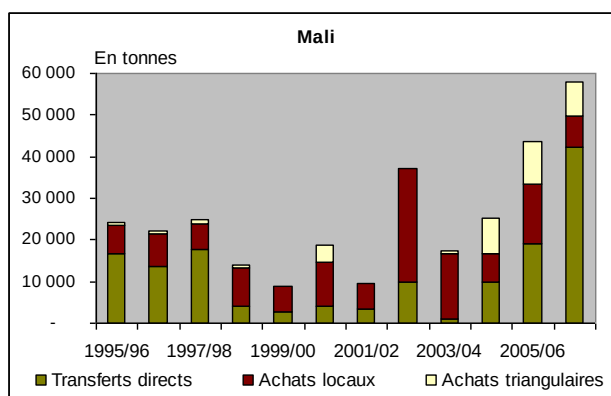
Source : Interfais, 2007

Les aides alimentaires en nature ont diminué depuis la fin des années 1990 où leur monétarisation servait à financer les réformes du marché, notamment les lignes de crédit aux producteurs et commerçants céréaliers. Depuis cette période les contributions des Bailleurs de Fonds sont faites en argent liquide. Cette disposition avait pour but de protéger la production nationale, principale cible des réformes du secteur agricole.

Une politique d'Aide Alimentaire fortement tournée vers l'urgence

Même si la valeur de l'aide alimentaire investie dans les projets et programmes progresse, il reste néanmoins qu'une part importante reste consacrée à l'urgence (44% en 2006/2007), afin d'atténuer les crises alimentaires.

Graphique 13 : Evolution des modes de fourniture de l'aide alimentaire 1995-2006



*

Source : Interfais, 2007

Le mécanisme de gestion de la sécurité alimentaire est constitué autour d'un conseil national de sécurité alimentaire présidé par le Premier Ministre où siègent aux côtés du Gouvernement et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) les Bailleurs de Fonds et les représentants des organisations de la société civile, les comités régionaux, locaux et communaux de sécurité alimentaire.

Les distributions alimentaires gratuites se déroulent depuis quelques années dans une plus grande transparence avec une évaluation régulière des opérations qui a permis d'améliorer leur mise en œuvre mais aussi de réduire

4.3 Capacités en matière de prévention, d'alerte et de gestion des crises

Tableau 11 : Les structures intervenant dans la prévention et la gestion des crises

Domaine	Structure	Rôle dans la prévention/ gestion des crises	Appréciation
Analyse des disponibilités	GTP	Suivi de la campagne : déroulement de la campagne (météo, phénologie des cultures, etc.)	
	DNSI/DNA	- Enquête agricole : Superficie, rendements et caractéristiques annuelles des exploitations agricoles - Tous les 2 ans : enquête légère dans le suivi des indicateurs de pauvreté	La DNSI pilote le comité de coordination statistique mis en place dans le cadre d'un schéma directeur sur la statistique adopté par le Gouvernement
	CPS agricole		
	CPS-SDR DNSI DNA	Enquête sur le niveau des stocks paysans	
	Douanes, DNCC	Suivi des importations et des exportations	
	OPAM, PAM, CSA	Suivi de l'aide alimentaire	
Analyse de l'accessibilité	OMA	SIM céréales : Prix hebdomadaires des produits en unités locales et au kg	Les moyens très limités mis à disposition de l'OMA ne permettent pas de couvrir la totalité des produits agricoles sur tous les marchés de production et de consommation
	DNPIA	SIM bétail : Prix hebdomadaires par tête du bétail (bovins, ovins, caprins)	
Etat sanitaire et nutritionnel	CPS Santé	Analyse des grandes enquêtes nutritionnelles, coordonne les questions relevant du domaine de la nutrition	La CPS de la santé collabore avec la CPS de l'agriculture, le CSA et le SAP, mais est peu impliquée dans le travail d'alerte de ce dernier
	DNS	Collecte des données nutritionnelles	
Analyse de la vulnérabilité	SAP	Suivi des populations et des zones à risques ▪ Mesures d'atténuation ▪ Requête d'aide alimentaire ▪ Proposition d'actions structurantes de sécurité alimentaire à court, moyen et long termes	Le SAP n'a ni un ancrage ni une assise institutionnellement solides. Il a toujours mené des enquêtes nutritionnelles de conjoncture pour confirmer une situation de crise éventuelle signalée par des indicateurs socio-économiques. Un suivi nutritionnel permanent est prévu à travers des sites sentinelles .

Insuffisance de la prise en compte des indicateurs nutritionnels dans le système d'alerte

Un grand nombre de structures interviennent dans la prévention des crises. Mais les informations collectées se limitent aux dimensions de disponibilité et de revenu. Dans ce cas, l'absence jusqu'ici de l'indicateur nutritionnel dans le système d'alerte ne permet pas de diagnostiquer et de répondre efficacement aux besoins alimentaires et de prévenir les chocs de grande envergure. Il y a ainsi la nécessité de renforcer la prise en compte d'indicateurs nutritionnels dans l'analyse de la sécurité alimentaire.

Les enquêtes nutritionnelles sont conçues comme un système additif au système global d'enquête du SAP, mais il ne s'agit pas véritablement d'un système de suivi d'indicateurs nutritionnels en tant que tel. La malnutrition au Mali étant un problème structurel qui peut être aggravé de façon conjoncturelle, il y a nécessité d'éléments de comparaison fiables.

V. ACTEURS SOCIAUX ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les organisations de la société civile ont un rôle actif au niveau de la sécurité alimentaire à travers, d'une part les actions de développement et de prévention qu'elles mènent, en particulier au niveau des groupes vulnérables, d'autre part leur capacité d'influencer les politiques touchant à la sécurité alimentaire.

5.1 Dynamique sociale dans le domaine de la sécurité alimentaire

L'ouverture démocratique au Mali, au lendemain de la révolution démocratique et populaire de Mars 1991, a permis l'émergence de nouvelles formes de structuration de la société civile nationale en général et particulièrement du monde rural.

En effet la tenue des états généraux du monde rural en 1991 a permis la mise en place des chambres régionales de l'agriculture et l'assemblée permanente des chambres d'agriculture du Mali (APCAM). En 1992, la manifestation la plus remarquable de ce changement est marqué par la constitution du Syndicat des Cotonniers et Vivriers du Mali (SYCOV), consécutivement à la chute du cours du coton de 1991. Puis, quelques années plus tard on assiste à l'émergence du Syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger, (SEXAGON). Plus largement, les organisations de producteurs et de ruraux se structurent au niveau national ; l'Association des organisations paysannes et professionnelles du Mali (AOPP) se constitue par la suite. Ce qui va permettre à l'APCAM de trouver pleinement sa place au début des années 2000, sur la base de l'éventail des préoccupations du monde rural.

La CNOP (coordination nationale des organisations paysannes), créée en 2003, regroupe une dizaine de structures d'envergure nationale dotées de coordinations régionales, et/ou locales qui constituent ses organes de base. Elle est le cadre de convergence des préoccupations paysannes, de formulation de stratégies communes, de concertation et de lobbying et de plaidoyer. Sur le plan international, la CNOP constitue la plateforme nationale du ROPPA. Le rôle prépondérant volontairement confié à la CNOP dans le processus d'élaboration de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) par le Chef de l'État devient un enjeu d'intérêt national.

Dans le milieu rural, les stratégies et politiques doivent aussi tenir compte de l'émergence des collectivités territoriales, les Communes, auxquelles sont confiées de nouvelles responsabilités notamment en matière de gestion du foncier, de développement économique local et de gestion des ressources naturelles. Les responsabilités de ces collectivités territoriales interfèrent directement avec la gestion des affaires agricoles et peuvent déterminer dans une certaine mesure les conditions de leur viabilité.

Les ONG ont investi un peu plus de 38 milliards de FCFA de 1990 à 1994 dans les différents domaines de l'économie (Sources: MATCL-CADB « Les ONG au Mali Rapports État/ONG »). La contribution totale des ONG au développement est estimée actuellement à environ 45 milliards de FCFA/an.

Les ONG dont les actions de prévention dans les zones à risques sont les plus significatives sont : Afrique Verte, Agro Action Allemande, Care Mali et le réseau Unitertra. En particulier, Afrique Verte travaille à la dynamisation des circuits de commercialisation entre les zones de production et les zones déficitaires par la mise en relation de l'offre et de la demande (bourses céréalières).

La contribution des migrants à la réalisation de certaines infrastructures socio-économiques dans la région de Kayes (banque Mondiale, 2007) est considérable : 35% de l'ensemble des Adductions d'Eau Potable (AEP) réalisées dans la région de Kayes ; 35% de l'ensemble des écoles construites dans les Cercles de Bafoulabé, Diéma, Kayes et Yélimané ; 68% des Centres de Santé Communautaire (CESCOM) réalisés dans les Cercles de Bafoulabé, Diéma et Yélimané. Il faut alors passer à une approche de meilleure gestion de la migration pour favoriser le développement.

5.2 Capacités opérationnelles et niveau d'influence en matière de gouvernance de la sécurité alimentaire

Le rôle que les Organisations de la société civile ont joué dans le processus d'élaboration de LOA et dans plusieurs autres domaines d'intérêt national (privatisation de la filière coton, problématique d'introduction des OGM, Dossier sur la convention APE, Politique Agricole commune de l'UEMOA, etc.) a montré :

- un degré d'autonomie vis-à-vis des instances politiques au niveau national et international,
- des capacités d'influencer les dossiers les plus sensibles à l'image du moratoire obtenu sur l'introduction des semences OGM, du mémorandum sur la LOA, avant son adoption

par la législation malienne. Grâce à son action, le Gouvernement a décidé de surseoir à l'introduction des OGM, et ses propositions sur la vision de l'Agriculture Malienne ont été traduites en dispositions effectives dans le cadre de la LOA. En particulier, l'influence de la CNOP dans ce processus a permis à la « souveraineté alimentaire » de figurer en bonne place dans la LOA.

Dans la mise en œuvre du PNSA il est prévu de renforcer les capacités des communes dans la gestion de la sécurité alimentaire. La principale activité qui sera menée dans ce contexte est l'élaboration de plans locaux et communaux de sécurité alimentaire couvrant en priorité les communes identifiées comme les plus vulnérables.

Des organisations de la société civile qui se sont beaucoup renforcées à travers l'émergence des collectivités territoriales et des organisations paysannes faïtières

La force de la CNOP et de la société civile agricole en général, sur la scène politique, découle de l'importance des préoccupations actuelles de la paysannerie qui ne produit quasiment que pour sa subsistance. Cependant sa capacité à prendre part à la mobilisation et la gouvernance des investissements dans le développement de l'agriculture reste faible.

Si la CNOP limite ses actions aux pressions sur les orientations politiques, l'insuffisance prolongée de l'investissement ou son utilisation non efficiente risquent de maintenir la dynamique rurale dans son blocage actuel, ce qui va se traduire par un retournement de situation en ce qui concerne les options de souveraineté. On ne doute pas que la CNOP a pris conscience de ce danger en réservant la toute dernière recommandation de son mémorandum à la question de financement effectif et de l'application diligente des réformes du secteur rural.

Le PNSA prévoit de renforcer les capacités des communes dans la gestion de la sécurité alimentaire, par l'élaboration de plans locaux et communaux de sécurité alimentaire. Cela permettra de renforcer davantage le rôle clé joué par les organisations de la société civile dans la sécurité alimentaire.

CONCLUSION

Malgré un potentiel agro-pastoral important, les ressources productives ne sont pas exploitées de

manière optimale et l'agriculture malienne reste basée sur un système extensif dont la production reste très dépendante des aléas climatiques. L'augmentation des productions agricoles se fait par l'extension des surfaces cultivées, ce qui constitue à terme une menace pour l'environnement. La vulnérabilité de l'agriculture vis-à-vis du climat reste importante malgré le potentiel irrigable existant.

Ainsi, si la population malienne approche l'autosuffisance alimentaire au niveau national, le pays reste très exposé aux crises alimentaires notamment dans les régions du Nord. Le manque de diversification du système d'exploitation fragilise la disponibilité alimentaire au niveau des ménages agricoles.

Par ailleurs, le problème d'accès aux aliments se pose pour une partie de la population essentiellement du à l'enclavement géographique de certaines zones (Nord du pays) et d'autre part à une incidence de la pauvreté essentiellement liée au manque de diversité des revenus. L'enclavement et le manque de structures de stockage favorisent la hausse des prix au cours des périodes de soudures.

Le Mali doit donc remédier à ces problèmes par les principales mesures suivantes :

- accroissement rapide et durable de l'aménagement hydro agricole ;
- facilitation (détaxes, subventions) de l'accès aux semences améliorées, aux engrais de qualité et à l'équipement agricole ;
- renforcement des capacités des services de la Recherche et de Conseil rural ;
- facilitation de l'accès au crédit de campagne dans les principales zones de production ;
- mise en place d'un tarif préférentiel d'électricité plus soutenable pour les industries de transformation ;
- structuration des filières et valorisation des productions agro- sylvo- pastorales ;
- renforcement des infrastructures de stockage et de désenclavement ;
- renforcement des systèmes d'information (CPS sectoriels, OMA) et d'alerte (SAP) ;
- mise en œuvre des programmes ciblés sur l'accès à la nourriture pour les populations vulnérables dans les zones à risque.

Aux problèmes de disponibilité et d'accessibilité alimentaire s'ajoutent des problèmes de malnutrition chronique et aiguë.

Le Gouvernement accorde donc une priorité nationale à la Stratégie de Sécurité Alimentaire à travers le programme National de Sécurité Alimentaire dont la force réside dans un positionnement politique fort et une volonté de coordination interministérielle. Les investissements réalisés ou en cours de réalisation sont très orientés dans la prévention des crises alimentaires et ciblent de façon privilégiée les zones à risque.

En revanche, la situation nutritionnelle, n'est pas assez considérée dans les analyses et dans les plans d'actions. Une intégration des indicateurs nutritionnels dans le système d'information, d'alerte et de gestion des crises s'avère nécessaire si on veut mettre en place des actions de fonds sur le long terme et non aborder le problème de la malnutrition sous un angle additif comme c'était le cas jusqu'à présent.

Le rôle de la société civile n'est pas négligeable au Mali mais ses actions, notamment le rôle de la Coordination Nationale (CNOP) sont encore trop limitées pour réussir à dynamiser le monde rural et à sortir l'agriculture malienne de son blocage actuel.

MÉTHODOLOGIE

L'étude a été menée dans chaque pays du CILSS par un expert national, sous la supervision d'une équipe de coordination proposée par le consortium des bureaux d'études Gret/Iram/Ici, composée d'experts des différentes disciplines concernées par la sécurité alimentaire.

L'étude a été coordonnée par un comité composé des institutions suivantes : CILSS, CSAO, Few-Net, FAO, PAM, ROPPA, Commission Européenne et Coopération Française. Ce comité a fixé les orientations de l'étude et validé les travaux. Il a été organisé au démarrage de l'étude, (juin 2007) un atelier réunissant l'ensemble des experts nationaux et l'équipe de coordination, qui a permis de s'accorder sur la méthodologie et les indicateurs.

Dans chacun des pays, les représentants du CILSS ont organisé une réunion d'information (juillet 2007) destinée à présenter aux différents intervenants du domaine de la sécurité alimentaire, les contours de l'étude et les indicateurs retenus, et recueillir leurs avis.

La collecte des données s'est faite auprès des différentes institutions (Pouvoirs publics, Systèmes d'information, ONG, OP, interprofessions, Agences de coopération et agences onusiennes...).

L'analyse portée par l'expert national et enrichie par l'équipe de coordination a été présentée lors d'une deuxième rencontre (septembre 2007), aux différents intervenants du domaine de la sécurité alimentaire, qui l'ont amendé et validée.

Les résultats de ces analyses sont disponibles pour chaque pays sur le site du RPCA, sous deux formes : un rapport synthétique et un dépliant.

AUTEURS :

- Gret (Anne Wagner, Bénédicte Hermelin et Olivier Bruyeron) ; Iram (Vanessa Alby-Flores et Benoît Faivre-Dupaigre) ; Ici (Claire Kaboré et Claire Ficini) en collaboration avec M. Abdoulaye Kah, consultant national du Mali.

- Coordination technique et méthodologique *Léonidas Hitimana* (CSAO/OCDE), *Amadou Konaté* (CILSS) et *Salif Sow* (FEWS NET)

CONCEPTEURS, PROPRIETAIRES DE L'INITIATIVE & CONTACTS:

- CSAO, Jean Sibiri Zoundi
(sibirijean.zoundi@oecd.org)

- CILSS, Dramane Coulibaly
(dramane.coulibaly@cilss.bf)

BIBLIOGRAPHIE

- Banque Mondiale : Programme « Ruralstructur », première phase, version finale provisoire,
- Confédération Nationale des paysans du Mali (CNOP) : Mémoire Paysan sur la Loi d'orientation agricole du Mali, 2005
- Confédération Nationale des paysans du Mali (CNOP) : dialogue politique autour de la problématique des OGM au Mali, rapport d'étape, Septembre 2004
- CSA-PRMC/ Appui à la finalisation d'un plan d'action de sécurité Alimentaire pour la période 2007-2011, Daniel Mignot, 2006
- CSA/PROMISAM/ commercialisation des céréales au Mali, avril 2007
- CSA : Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) de la période 2006-2015
- Jean Pierre OUEDRAGO, Mission d'Appui institutionnel au dispositif de pilotage de la politique céréalière et de la sécurité alimentaire au Mali, avril 2004
- Ministère Français des Affaires Étrangères/CILSS/IRD : initiative nutrition, Sécurité Alimentaire et Politique au Sahel, 2006
- Ministère de l'Élevage et de la Pêche : politique nationale de Développement de l'Élevage au Mali, Volume I, CPS, 2004
- Ministère de l'Élevage et de la Pêche : politique nationale de Développement de l'Élevage au Mali, Volume II Enjeux et Stratégies, CPS, 2004
- Ministère de la santé : rapport sur la mise en œuvre du plan stratégique pour l'alimentation et la nutrition, 2007
- Ministère de l'Agriculture : Schéma Directeur du secteur rural (SDDR), Actualisation 2000, Volume II, stratégies et Développement, 2001
- Ministère de l'Agriculture : Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Lutte contre la Pauvreté, 2003
- Ministère de l'Agriculture : Loi d'Orientation Agricole du Mali, 2006
- Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté (ODHD) : Évolution de la pauvreté, 2007
- Observatoire du Développement Humain Durable et de la Lutte contre la Pauvreté (ODHD)/ Analyse de la pauvreté alimentaire au Mali, 2007
- Observatoire de l'Emploi et de la formation : Activité, Emploi, et Chômage au Mali, Enquêtes permanentes au près des ménages (EPAM), Décembre 2004
- Programme de restructuration du marché céréalier : Étude de l'impact de la libéralisation sur le fonctionnement des filières céréalières au Mali, Rapport de synthèse Johny EGG (INRA-ESR), Rapport définitif, Mai 1999
- Rapport EDSM-II, 1996
- Rapport EDSM-III, 2001
- Rapport provisoire EDSM-IV, 2007
- Rapport d'exécution du Budget Spécial d'investissement, 1993- 2002.